

## CONVENTION DE SCOLARISATION

**ENTRE :**

**L'INSTITUTION SAINTE MARIE GRAND LEBRUN**, Désignée ci-dessous « l'Institution ».  
Etablissement Catholique privé sous contrat d'association avec l'Etat et sous tutelle Marianiste (Société de Marie), représentée par **Madame Marie-Claude MELLIN** et **Monsieur Jean-François BERTHONNEAU**, Chefs d'établissement et **Monsieur Christophe-Luc ROBIN**, Gérant de la SARL Institution Sainte-Marie Grand Lebrun  
(SARL au Capital de 120 290 €uros- N° Siret 463 201 749 00033- APE 8542 Z)

D'une part,

Et

**Monsieur et/ou Madame :** .....

**Demeurant :** .....

Ci-après désignés également ; « **les Parents** » ou « **les représentants légaux** » (au même titre) de l'Etudiant :

- .....

**IL EST CONVENU CE QUI SUIT :**

**Pré requis :**

L'élève de classes Préparatoires, ci-après désigné également l'Etudiant, reconnaît de façon explicite se placer sous l'autorité de ses parents ou de ses représentants légaux en ce qui concerne le strict respect de la présente convention, s'il est encore mineur à la date de signature de la présente convention.

Cette adhésion explicite et sans réserve restera valable même pour la période où l'Etudiant atteindrait sa majorité au cours des deux années de formation dispensées par l'établissement.

**Article 1<sup>er</sup> - Objet :**

La présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles l'Etudiant désigné ci-dessus sera scolarisé par les Parents au sein de l'Institution ainsi que les droits et les obligations réciproques de chacune des parties.

## **Article 2 - Obligation de l'Institution**

L'Institution s'engage à scolariser l'Etudiant désigné ci-dessous :

- ..... En classe de : .....

Pour l'année scolaire **2024-2025**

L'Institution s'engage également à assurer d'autres prestations proposées lors de l'inscription, selon les choix définis (par exemple : restauration, animations sportives, sorties, etc....).

## **Article 3 – Obligations des Parents**

Les Parents s'engagent à inscrire l'Etudiant mentionné à l'**Article 2** ci-dessus, au sein de l'Institution pour l'année scolaire **2024-2025**.

Les Parents reconnaissent avoir pris connaissance du coût de la scolarisation annuelle et des frais annexes de leur enfant au sein de l'Institution et s'engagent à en assurer la charge financière dans les conditions du règlement financier disponible en ligne sur le site **www.grandlebrun.com**

## **Article 4 – Coût de la scolarisation**

Le coût de la scolarisation comprend plusieurs éléments :

La contribution familiale, les prestations para scolaires diverses et les adhésions volontaires aux associations tiers (APEL), dont le détail et les modalités de paiement figurent dans le règlement financier.

### **Article 4.1-Frais annexes**

Les frais annexes comprennent, selon les choix opérés : la restauration scolaire, les activités sportives organisées par l'Institution, les voyages et sorties organisés par l'Institution ou toute autre activité proposée par l'Institution.

### **Article 5 -Assurance :**

L'établissement a souscrit une assurance Individuelle Accidents pour les activités scolaires et extrascolaires pour tous les élèves et les Etudiants auprès du courtier d'assurances VERSPIEREN.

Cette assurance ne couvre pas le vol ou la dégradation d'effets personnels (montre, téléphone, deux-roues, trottinettes, etc...).

### **Article 6 – Dégradation du matériel**

La remise en état ou le remplacement du matériel dégradé par l'Etudiant fera l'objet d'une facturation aux Parents sur la base du coût réel incluant les frais de main-d'œuvre. (Lorsque cette opération est effectuée par une entreprise extérieure, un duplicata de la facture sera remis aux Parents qui s'engagent à la régler au plus tard 30 jours après sa réception).

## **Article 7 – Durée et résiliation du contrat**

La présente convention sera renouvelée pour chaque année scolaire.

### **7-1 Résiliation en cours d'année scolaire**

La présente convention ne peut être résiliée par l'Institution en cours d'année scolaire, sauf sanction disciplinaire ou désaccord entre les Parents et l'Institution.

En cas d'abandon de la scolarité en cours d'année scolaire sans cause réelle et sérieuse reconnue par l'Institution, la résiliation sera effective à la date de réception du courrier recommandé mentionnant la décision du départ ou la confirmation du départ de l' Etudiant. Le coût de la scolarisation reste dû au prorata temporis de la période écoulée.

Les causes réelles et sérieuses de départ de l'Etudiant en cours d'année sont:

- Déménagement,
- Changement d'orientation vers une section non assurée par l'Institution,
- Tout autre motif légitime accepté expressément par le Chef d'établissement du Second degré.

### **7-2 Résiliation au terme d'une année scolaire**

Les Parents informent l'Institution de la non-réinscription de leur enfant au plus tard à la fin du deuxième semestre scolaire à l'occasion de la demande qui est faite à tous les Parents d'élèves, et au plus tard le 15 juillet.

La résiliation du contrat après ce terme entraînera le non-remboursement par l'Institution de l'acompte versé.

L'Institution s'engage à respecter ce même délai (le 15 juillet) pour informer les Parents ou l'Etudiant de la non-réinscription pour une cause réelle et sérieuse (indiscipline, absences répétées et/ou non justifiées, impayés, désaccord avec la famille sur l'orientation ou la poursuite du cursus suivi par l'Etudiant). Dans tous les cas, aucune réinscription ne saurait être effective sans l'épuration des sommes dues au titre de l'exercice précédent. Cette non-réinscription ne saurait faire obstacle au recouvrement de sommes précédemment dues par les Parents au titre des exercices antérieurs.

En cas de difficultés financières, il est souhaitable de prendre contact avec le service comptable de l'Institution qui en référera à la Direction, afin qu'un échelonnement des sommes dues puisse être mis en place.

## **Article 8 – Droit d'accès aux informations recueillies**

Les informations recueillies ici sont obligatoires pour l'inscription dans l'Institution. Elles font l'objet d'un traitement informatique et conservées suivant la réglementation générale sur la protection des données (R.G.P.D.) et sont conservées conformément à la loi, au départ de l'élève dans les archives de l'Institution.

Certaines données sont transmises, à leur demande, au Rectorat de l'Académie ainsi qu'aux organismes de l'Enseignement Catholique auxquels l'Institution est liée.

Sauf opposition des Parents ou de l'Etudiant les nom, prénom, adresse, courriel de l'Etudiant sont transmis à l'association de Parents d'élèves « APEL » de l'Institution (partenaire reconnu par l'Enseignement Catholique, voir à la fin de la présente convention).

Une photo d'identité numérisée sera conservée par l'Institution pour l'année en cours. Elle ne sera jamais communiquée à des tiers sans accord préalable des Parents ou de l'Etudiant. Conformément à la loi française n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne justifiant de son identité peut, en s'adressant au Chef d'établissement, demander communication et rectification des informations la concernant.

Nous joignons au présent règlement financier une notice d'information relative au traitement des données personnelles par l'établissement, (Cf. annexe 1), et à l'autorisation de captage et diffusion d'image et de voix d'un Etudiant mineur ou majeur (Cf. annexe 2), dont les représentants légaux et l'Etudiant doivent impérativement prendre connaissance et nous retourner également signée.

### **Article 9 – Arbitrage**

1. Pour toute divergence d'interprétation de la présente convention en vue d'une résolution amiable, les parties conviennent de recourir prioritairement à la médiation de l'autorité de tutelle canonique de l'Institution (Marianiste).
2. En cas de désaccord sur les modalités de résolutions du différend offerte par cette instance, la partie demanderesse pourra contacter préalablement le Médiateur des litiges de la consommation (L.6161 du code de la consommation).

Bordeaux, le 30 mai 2024

**Marie-Claude MELLIN** et **Jean-François BERTHONNEAU**  
Chefs d'établissement

**Christophe-Luc ROBIN**  
Gérant de la SARL SMGL

Signature(s) précédée(s) de la mention « **lu et approuvé** » **des Parents** et cochez les cases ci-dessous :

Je reconnais avoir pris connaissance et accepté la présente convention.

Je reconnais avoir eu communication de la Notice d'information concernant le traitement des données personnelles par l'établissement scolaire au sein de Sainte-Marie Grand Lebrun. (R.G.P.D). - Annexe 1-

✓ J'autorise la communication de mes données personnelles à l'APEL (Association des Parents d'élèves) de Sainte-Marie Grand Lebrun. **OUI**  **NON**   
(Cette autorisation peut être révisée à tout moment sur simple demande faite par courrier recommandé auprès de la direction).

✓ J'autorise la communication de mes données personnelles à des fins de prospections commerciales **OUI**  **NON**   
(Cette autorisation peut être révisée à tout moment sur simple demande faite par courrier recommandé auprès de la direction).

**Parent 1**

Signature précédée de la mention  
« lu et approuvé » et date

**Parent 2**

Signature précédée de la mention  
« lu et approuvé » et date

Signature précédée de la mention « **lu et approuvé** » de **l'Etudiant** et cochez les cases ci-dessous :

Je reconnais avoir pris connaissance et accepté la présente convention.

Je reconnais avoir eu communication de la Notice d'information concernant le traitement des données personnelles par l'établissement scolaire au sein de Sainte-Marie Grand Lebrun. (R.G.P.D). - Annexe 1-

✓ J'autorise la communication de mes données personnelles à l'APEL (Association des Parents d'élèves) de Sainte-Marie Grand Lebrun. **OUI**  **NON**   
(Cette autorisation peut être révisée à tout moment sur simple demande faite par courrier recommandé auprès de la direction).

✓ J'autorise la communication de mes données personnelles à des fins de prospections commerciales **OUI**  **NON**   
(Cette autorisation peut être révisée à tout moment sur simple demande faite par courrier recommandé auprès de la direction).

**L'Etudiant**

**Nom :**

**Prénom :**

**Classe suivie en 2024 -2025 :**

Signature précédée de la mention  
« lu et approuvé » et date

## ANNEXE 1

# Notice d'information concernant le traitement des données personnelles par l'établissement scolaire (R.G.P.D)

Madame, Monsieur,

Les données personnelles recueillies au travers du *dossier d'inscription* et de la convention de scolarisation sont strictement nécessaires à l'inscription et la scolarisation de l'élève ou de l'étudiant au sein de l'établissement **SAINTE MARIE GRAND LEBRUN** situé 164 avenue Charles de Gaulle 33200 BORDEAUX

Ces données sont enregistrées dans un fichier informatisé sous la responsabilité de Madame **Marie Claude MELLIN** et de **Monsieur Jean-François BERTHONNEAU**, Chefs d'établissement de **SAINTE MARIE GRAND LEBRUN**. La base légale du traitement est la convention de scolarisation acceptée et signée par les représentants légaux et l'élève ou l'étudiant.

Les données collectées et traitées sont les suivantes :

- Nom, prénom, date et lieu de naissance, sexe de l'élève ou de l'étudiant,
- Nom, prénom, profession et coordonnées des responsables légaux,
- Données de scolarité (établissement d'origine, notes, décisions d'orientation, ...)
- Données nécessaires à la gestion comptable (...)

Ces données étant indispensables, tout refus de les communiquer aura pour effet d'empêcher l'inscription ou la scolarisation de l'élève ou de l'étudiant dans l'établissement.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants :

- Education nationale et services académiques,
- Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique,
- Association Gabriel (Gestion Associée des Bases et Réseaux d'Information de l'Enseignement Libre) tenant à jour le référentiel des données de l'enseignement catholique.
- UGSEL, Fédération sportive éducative de l'enseignement catholique, lorsque l'établissement en est adhérent,
- APEL, association des parents d'élèves de l'enseignement libre, lorsque vous êtes adhérent à cette association
- Aux directions diocésaines et/ou services académiques de l'Enseignement catholique à des fins statistiques et pour la gestion des établissements de leur ressort.
- Maire de la commune dans laquelle réside l'élève et le cas échéant, à sa demande, à la collectivité territoriale dont relève l'établissement (commune, département ou région).

**Etablissement catholique d'enseignement**  
**164 avenue Charles de Gaulle 33200 Bordeaux-Caudéran**  
(adresse postale : CS 21642 – 33073 Bordeaux Cedex) ☎ 05 56 08 32 13 📠 05 56 02 22 25  
site : [www.grandlebrun.com](http://www.grandlebrun.com) - courriel : [smgl@grandlebrun.com](mailto:smgl@grandlebrun.com)  
R.C. 463 201 749 - Siret 463 201 749 00033 – APE 8542 Z

- **Aucune exploitation des données communiquées pour d'éventuelles buts de prospection commerciale ne sera sans votre consentement préalable.**
- Si les représentants légaux de l'élève, l'élève, ou l'étudiant estiment que certaines informations relatives à la santé ou à la religion par exemple doivent faire l'objet d'un traitement spécifique, ils devront le préciser au représentant de l'institution par courrier recommandé avec AR aux Chefs d'établissement, comme porté ci-dessous.

Ces informations devront alors faire l'objet d'un formulaire spécifique, par lequel les responsables légaux, l'élève, ou l'étudiant autorisent expressément leur collecte et leur traitement par l'établissement.

Il est cependant **indispensable** que toute information relative à la santé de l'élève ou de l'étudiant (traitement, allergie, protocole d'accueil individualisé, etc...) pouvant affecter la santé de ce dernier soit impérativement communiquée à l'infirmerie de l'établissement pour le respect et la bonne prise en compte de ces préconisations et ce, avant la rentrée effective de l'élève ou de l'étudiant au sein de l'établissement.

Nous vous assurons également à ce sujet de la **totale discrétion** des informations communiquées, dans le respect du Règlement Général sur la Protection des Données (R.G.P.D) en vigueur au sein de **SAINTE MARIE GRAND LEBRUN**.

Ces données sont conservées pendant la durée de la scolarité de l'élève ou l'étudiant dans l'établissement scolaire. Elles seront conservées conformément aux durées légales d'archivage ou bien en fonction des durées nécessaires au suivi de la scolarisation de l'élève ou de l'étudiant.

- Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données comme porté dans la convention de scolarisation qui vous est remise annuellement.

Consultez le site [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter l'établissement à l'adresse postale suivante en courrier recommandé avec AR aux Chefs d'établissement, en notifiant sur l'enveloppe le terme « **CONFIDENTIEL** ».

#### ➡ **Pour le Secondaire et les Classes Préparatoires :**

**Etablissement catholique d'enseignement SAINTE MARIE GRAND LEBRUN**  
**Madame Marie Claude MELLIN**  
 Chef d'Etablissement  
**CONFIDENTIEL**  
 CS 21342  
 33073 BORDEAUX Cédex

#### ➡ **Pour le Premier degré :**

**Etablissement catholique d'enseignement SAINTE MARIE GRAND LEBRUN**  
**Monsieur Jean-François BERTHONNEAU**  
 Chef d'Etablissement  
**CONFIDENTIEL**  
 CS 21342  
 33073 BORDEAUX Cédex

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL en vous rendant sur son site internet.

Bordeaux, le 30 mai 2024

**Etablissement catholique d'enseignement**  
**164 avenue Charles de Gaulle 33200 Bordeaux-Caudéran**  
*(adresse postale : CS 21642 – 33073 Bordeaux Cedex) ☎ 05 56 08 32 13 📠 05 56 02 22 25*  
 site : [www.grandlebrun.com](http://www.grandlebrun.com) - courriel : [smgl@grandlebrun.com](mailto:smgl@grandlebrun.com)  
 R.C. 463 201 749 - Siret 463 201 749 00033 – APE 8542 Z

**ANNEXE 2 CPGE**

**AUTORISATION DE CAPTATION ET DIFFUSION D'IMAGE ET DE VOIX D'UN ETUDIANT  
MINEUR (page 8) OU MAJEUR (page 10) ANNEE SCOLAIRE 2024-2025**

La présente autorisation est destinée à recueillir le consentement et les autorisations nécessaires dans le cadre de l'enregistrement, la captation, l'exploitation et l'utilisation de l'image des élèves (photographie, voix) quel que soit le procédé envisagé.

En respect de l'article 9 du Code civil, de l'article 12 de la déclaration universelle des droits de l'homme, du règlement général européen N°2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation des données (RGPD) et à la loi n°78-17 du 06 janvier 1978 modifiée le 29 juin 2018 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Je soussigné(e) Madame .....

Demeurant.....

Et/ou

Monsieur.....

Demeurant.....

Agissant en qualité de représentant(s) légal(aux) /(Parents)de ....., élève mineur.

**Merci de cocher les propositions ci-dessous selon vos choix :**

**Autorise** l'établissement scolaire SAINTE MARIE GRAND LEBRUN à capter, fixer, diffuser et reproduire l'image et la voix de mon enfant mineur durant sa scolarisation dans l'établissement à des fins de communication interne (gestion administrative et pédagogique, intranet, etc...). OUI  NON

**Autorise** l'établissement scolaire SAINTE MARIE GRAND LEBRUN à en concéder éventuellement l'utilisation aux partenaires du réseau de l'Enseignement catholique qui en feraient la demande\*): OUI  NON   
\*(UDOGEC/AECG33/FNOGEC/UROGEC/SGEC/APEL).

**Autorise** l'établissement scolaire SAINTE MARIE GRAND LEBRUN à capter et à diffuser l'image et la voix de mon enfant mineur durant sa scolarisation dans l'établissement à des fins de communication externe\*. OUI  NON   
(\*Rétrocession à caractère de prospection commerciale à des tiers exclu).

Cette autorisation, le cas échéant, est donnée à titre gracieux à l'établissement, pour la durée de la scolarisation de mon/ notre enfant au sein de l'établissement pour toute forme d'exploitation (supports d'imprimerie, supports électroniques, etc.) et notamment en vue de produire :

- Une revue ou plaquette de l'établissement, film de présentation, reportage, radio.
- Le site Internet et les réseaux sociaux de l'établissement, trombinoscope,
- Une exposition liée à une manifestation au sein de l'établissement.



- ✓ Je renonce/nous renonçons expressément à me/nous prévaloir d'un quelconque droit à l'image et à toute action contre l'établissement qui trouverait son origine dans la captation et la diffusion d'images et de voix réalisées dans le cadre précité.
- ✓ Vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant, d'un droit de rectification, d'un droit d'opposition et d'un droit à la limitation du traitement de vos données (cf. annexe 1 du contrat de scolarisation).

**Important :** Vous disposez également d'un droit à l'effacement concernant l'image/la voix enregistrée et utilisée dans le cadre décrit ci-dessus que vous pouvez exercer en adressant un courriel ou un courrier à l'établissement (en courrier recommandé AR) à l'adresse suivante, à destination du Chef d'établissement avec la mention « **CONFIDENTIEL** ».

Date :  
Madame .....

Date :  
Monsieur.....

Signature précédée de la mention « lu et approuvé – bon pour accord » :

**Parent 1**

Signature précédée de la mention  
« lu et approuvé » et date

**Parent 2**

Signature précédée de la mention  
« lu et approuvé » et date

AUTORISATION DE CAPTATION ET DIFFUSION D'IMAGE ET DE VOIX D'UN ETUDIANT ANNEE SCOLAIRE 2024-2025

Consentement de l'Etudiant MAJEUR

Je soussigné(e) .....

Scolarisé(e) en classe de : ..... pour l'année scolaire 2024-2025

**Merci de cocher les propositions ci-dessous selon vos choix :**

**Autorise** l'établissement scolaire SAINTE MARIE GRAND LEBRUN à capter, fixer, diffuser et reproduire mon image et ma voix durant ma scolarisation dans l'établissement à des fins de communication interne (gestion administrative et pédagogique, intranet, etc...). OUI  NON

**Autorise** l'établissement scolaire SAINTE MARIE GRAND LEBRUN à en concéder éventuellement l'utilisation aux partenaires du réseau de l'Enseignement catholique qui en feraient la demande\*): OUI  NON   
\*(OGEC/UDOGEC/DDEC/FNOGEC/UROGEC/SGEC/APEL).

**Autorise** l'établissement scolaire SAINTE MARIE GRAND LEBRUN à capter et à diffuser mon image et ma voix durant ma scolarisation dans l'établissement à des fins de communication externe\*.  
(\*Rétrocession à caractère de prospection commerciale à des tiers exclu). OUI  NON

Cette autorisation, le cas échéant, est donnée à titre gracieux à l'établissement, pour la durée de ma scolarisation au sein de l'établissement pour toute forme d'exploitation (supports d'imprimerie, supports électroniques, etc.) et notamment en vue de produire :

- Une revue ou plaquette de l'établissement, film de présentation, reportage, radio.
  - Le site Internet et les réseaux sociaux de l'établissement, trombinoscope,
  - Une exposition liée à une manifestation au sein de l'établissement ;
- ✓ Je renonce expressément à me prévaloir d'un quelconque droit à l'image et à toute action contre l'établissement qui trouverait son origine dans la captation et la diffusion d'images et de voix réalisées dans le cadre précité.
- ✓ Vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant, d'un droit de rectification, d'un droit d'opposition et d'un droit à la limitation du traitement de vos données (cf. annexe 1 du contrat de scolarisation).

**Important :** Vous disposez également d'un droit à l'effacement concernant l'image/la voix enregistrée et utilisée dans le cadre décrit ci-dessus que vous pouvez exercer en adressant un courriel ou un courrier à l'établissement (en courrier recommandé AR) à l'adresse suivante, à destination du Chef d'établissement avec la mention « **CONFIDENTIEL** ».

Signature de l'Étudiant précédée de la mention « lu et approuvé » et date.